

## Un peu d'histoire...

Les premiers pays à avoir fait un pas vers l'élargissement du droit de vote aux femmes :

- 1718 : la Suède, à partir de 1718, avec une évolution en 1862 puis une adoption totale en 1920,
- 1893 : la Nouvelle-Zélande,
- 1902 : l'Australie

Avant ces nations, des entités territoriales, telles que le Royaume de France, l'Etat du New Jersey ou le Québec entre autres, avaient déjà montré la voie.

C'est à partir du début du 20<sup>è</sup> siècle que la majorité des pays adopte la mesure :

- 1913 : Norvège,
- 1915 : Danemark et Islande,
- 1918 : Canada, Royaume-Uni et Russie,
- 1919 : USA, Allemagne, Pays Bas, Luxembourg, Belgique et Suède,
- 1920 : Albanie, Autriche et Hongrie

Après la Seconde Guerre Mondiale, plusieurs nations suivront également :

- 1944 : France,
- 1946 : Italie,
- 1946 : Japon et Espagne,
- 1947 : Argentine, Venezuela, Bulgarie et Yougoslavie.

En 1994, l'Afrique du Sud de Nelson Mandela accorde le droit de vote aux femmes noires. Enfin, dernières évolutions notables, les pays musulmans ayant récemment franchi le pas :

- 1999 : Qatar,
- 2002 : Barhein,
- 2003 : Oman,
- 2005 : Koweït,
- 2006 : Emirats Arabes Unis,
- 2011 : Arabie Saoudite.

## France

Dans l'hexagone, à l'image des USA et du Royaume-Uni, des groupes de suffragistes militant pour le droit des femmes naissent vers la fin du 19<sup>è</sup> siècle. L'évolution est laborieuse, lente, ainsi le Parlement rejette unanimement "l'égalité politique" le 9 décembre 1903... Après la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, de 1919 à 1940, le Sénat repousse à maintes reprises l'obtention du droit de vote des femmes, que celles-ci soit pour des élections locales, comme nationales et présidentielles.

Il faudra attendre la Libération et la fin de la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale et le 21 avril 1944, pour que le Comité Français de la Libération Nationale n'accorde le droit de vote aux femmes. Celui-ci sera utilisé la 1<sup>ère</sup> fois le 29 avril 1945, lors des élections municipales. A signaler qu'une proposition de loi avait été votée, par 344 voix contre 97, le 20 mai 1919, en faveur du vote intégral des femmes. Il aura donc fallu attendre 25 ans pour que le vote leur soit réellement accordé.